



Commission Aménagement, Urbanisme, Plan directeur et Mobilité, CAMUP

Rapport de commission

« Stationnement à Perly-Certoux »

Membres présents : René Gisiger, Valentin Savigny, Christian Cheyroux (Pdt), Bénédicte de Raemy, Patrick Rellstab, Yvan Martignoni, Anouk Bellaoud-Meylan,

Membres excusés : Olivier Scheib

Délégué du CA : Fernand Savigny

Date de séance : 15 mai 2025

Mandat :

La commission doit se déterminer sur le rapport relatif au stationnement dans la commune, rapport produit par Team+, présenté par F. Savigny et faisant suite à la demande du CM.

Exposé :

Le stationnement sur le territoire de la commune est depuis un temps certain l'objet de réclamations diverses et variées. Afin de trouver des solutions, le Conseil administratif a mandaté une étude des stationnements à Perly et à Certoux à [team+](#). L'étude a été réalisée sur la base d'une décomposition de la commune en 7 secteurs Village de Certoux, tennis, Perly Village, Route de Certoux, Chemin de la mairie, Route de St Julien, macarons.

Pour chaque secteur, des recommandations sont émises, particulières ou semblables, notamment la limitation de temps à 3h, des macarons, l'incitation à utiliser les garages pour garer les voitures, palier les déficits de place de deux roues, renforcer les contrôles.

Les membres de la commission ont accepté sans autre ces recommandations et la discussion a plutôt porté sur les macarons.

Conclusion :

Les membres présents de la commission acceptent à l'unanimité le rapport de team+ et ses recommandations avec la spécification suivante : à la majorité, avant la solution du macaron cantonal comme énoncé dans le rapport team+, ils priorisent et favorisent la création d'un macaron ou d'un instrument communal et local qui donnerait des droits de stationnement aux résident-e-s sur tout le territoire de la commune.

La commission propose au Conseil municipal d'approuver cette décision et ce rapport acceptés par les membres présents.

Christian Cheyroux
2025-05-19